

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le jeudi 7 octobre 2021 à 18 h 35.

Sous la présidence de madame Gisèle Dicaire, mairesse de la municipalité centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et en présence de la directrice générale, madame Julie Forgues et de la greffière, madame Judith Saint-Louis, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Bernard Malo, madame Marie-Claude Déziel, madame Lisiane Monette, monsieur Raymond St-Aubin, madame Julie Moreau, monsieur Maxime Bélanger et monsieur Joseph Dyzak.

## ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture et constatation du quorum.**
2. **Adoption de l'ordre du jour.**
3. **Approbation de procès-verbaux**
  - a) Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel 19 juillet 2021 à 18 h 30.
4. **Administration, finances et qualité des services**
  - a) Rapports des responsables de comité.
  - b) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 août 2021 et des projections budgétaires de l'exercice en cours de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.
5. **Sécurité civile et sécurité incendie**
  - a) Rapports des responsables de comités.
  - b) Mise à jour du plan des mesures d'urgence et élaboration de 7 plans particuliers à la région – Mandat à StraTJ – Dossier # SI-202110-74.
  - c) Abrogation des résolutions # AG-1117-04-2021 et # AG-1090-12-2020 Achat d'une remorque fermée - Dossier # SI-202012-106.
  - d) Achat d'une remorque fermée pour le sauvetage hors route – Dossier # SI-202110-75.
6. **Réseau artériel**
  - a) Rapports des responsables de comités.
  - b) Services professionnels additionnels pour la surveillance – Travaux de remplacement du quai municipal – Équipe Laurence – Dossier # TP-202009-64.
7. **Communications, culture et promotion touristique**
  - a) Rapports des responsables de comités.
8. **Correspondance**
9. **Affaires nouvelles**
10. **Période de questions.**
11. **Levée de la séance.**

### AG-1145-10-2021

#### 1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

La présidente, madame Gisèle Dicaire, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à 8 membres.

ATTENDU le décret # 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

ATTENDU les décrets qui renouvellent et prolongent cet état d'urgence pour des périodes additionnelles, soit # 222-2020 du 20 mars 2020 jusqu'au 29 mars 2020, # 388-2020 du 29 mars 2020 jusqu'au 7 avril 2020, # 418-2020 du 7 avril 2020 jusqu'au 16 avril 2020, # 460-2020 du 15 avril 2020 jusqu'au 24 avril 2020, # 478-2020 du 22 avril 2020 jusqu'au 29 avril 2020, # 483-2020 du 29 avril 2020 jusqu'au 6 mai 2020, # 501-2020 du 6 mai 2020 jusqu'au 13 mai 2020, # 509-2020 du 13 mai 2020 jusqu'au 20 mai 2020, # 531-2020 du 20 mai 2020 jusqu'au 27 mai 2020, # 544-2020 du 27 mai 2020 jusqu'au 3 juin 2020, # 572-2020 du 3 juin 2020 jusqu'au 10 juin 2020, # 593-2020 du 10 juin 2020 jusqu'au 17 juin 2020, # 630-2020 du 17 juin 2020 jusqu'au 23 juin 2020, # 667-2020 du 23 juin 2020 jusqu'au 30 juin 2020, # 690-2020 du 30 juin 2020 jusqu'au 8 juillet 2020, # 717-2020 du 8 juillet 2020 jusqu'au 15 juillet 2020, # 807-2020 du 15 juillet 2020 jusqu'au 22 juillet 2020, # 811-2020 du 22 juillet 2020 jusqu'au 29 juillet 2020, # 814-2020 du 29 juillet 2020 au 5 août 2020, # 815-2020 du 5 août 2020 12 août 2020, # 818-2020 du 12 août 2020 au 19 août 2020, # 845-2020 du 19 août 2020 jusqu'au 26 août 2020, # 895-2020 du 26 août 2020 jusqu'au 2 septembre 2020, # 917-2020 du 2 septembre 2020 au 9 septembre 2020 # 925-2020 du 9 septembre 2020 au 16 septembre 2020, # 948-2020 du 16 septembre 2020 jusqu'au 23 septembre 2020, # 965-2020 du 23 septembre 2020 jusqu'au 30 septembre 2020, # 1020-2020 du 30 septembre 2020 jusqu'au 6 octobre 2020, # 1023-2020 du 7 octobre 2020 jusqu'au 14 octobre 2020, # 1051-2020 du 14 octobre 2020 jusqu'au 21 octobre 2020, # 1094-2020 du 21 octobre 2020 jusqu'au 28 octobre 2020, # 1113-2020 du 28 octobre 2020 jusqu'au 4 novembre 2020, # 1150-2020 du 4 novembre 2020 jusqu'au 11 novembre 2020, # 1165-2020 du 11 novembre 2020 jusqu'au 18 novembre 2020, # 1210-2020 du 18 novembre 2020 jusqu'au 25 novembre 2020, # 1242-2020 du 25 novembre 2020 jusqu'au 2 décembre 2020, # 1272-2020 du 2 décembre 2020 jusqu'au 9 décembre 2020 et # 1308-2020 du 9 décembre 2020 jusqu'au 16 décembre 2020 ; # 1351-2020 du 16 décembre 2020 jusqu'au 23 décembre 2020 ; # 1418-2020 du 23 décembre 2021 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

# 1420-2020 du 30 décembre 2020 jusqu'au 8 janvier 2021 ; # 1-2021 du 8 janvier 2021 jusqu'au 15 janvier 2021 et # 3-2021 du 13 janvier 2021 jusqu'au 22 janvier 2021, # 31-2021 du 20 janvier 2021 jusqu'au 29 janvier 2021, # 59-2021 du 27 janvier 2021 jusqu'au 5 février 2021, # 89-2021 du 3 février 2021 jusqu'au 12 février 2021 ; # 103-2021 du 10 février 2021 jusqu'au 19 février 2021 ; # 124-2021 du 17 février 2021 jusqu'au 26 février 2021, # 141-2021 du 24 février 2021 jusqu'au 5 mars 2021, # 176-2021 du 3 mars 2021 jusqu'au 12 mars 2021, # 204-2021 du 10 mars 2021 jusqu'au 19 mars 2021, # 243-2021 du 17 mars 2021 jusqu'au 26 mars 2021, # 291-2021 du 24 mars 2021 jusqu'au 2 avril 2021, # 489-2021 du 31 mars 2021 jusqu'au 9 avril 2021, # 525-2021 du 7 avril 2021 jusqu'au 16 avril 2021 # 555-2021 du 14 avril 2021 jusqu'au 23 avril 2021, # 570-2021 du 21 avril 2021 jusqu'au 30 avril 2021, # 596-2021 du 28 avril 2021 jusqu'au 7 mai 2021, # 623-2021 du 5 mai 2021 jusqu'au 14 mai 2021, # 660-2021 du 12 mai 2021 jusqu'au 21 mai 2021, # 679-2021 du 19 mai 2021 jusqu'au 28 mai 2021, # 740-2021 du 2 juin 2021 jusqu'au 11 juin 2021 et # 782-2021 jusqu'au 18 juin 2021, # 807-2021 du 16 juin jusqu'au 25 juin 2021, # 849-2021 du 23 juin 2021 jusqu'au 2 juillet 2021, # 893-2021 du 30 juin 2021 jusqu'au 9 juillet 2021, # 1062-2021 du 14 juillet 2021 jusqu'au 23 juillet 2021, # 1069-2021 du 21 juillet 2021 jusqu'au 30 juillet 2021, # 1072-2021 du 28 juillet 2021 jusqu'au 6 août 2021, # 1074-2021 du 4 août 2021 jusqu'au 13 août 2021 et # 1080-2021 du 11 août 2021 jusqu'au 20 août 2021, # 1127-2021 du 18 août 2021 jusqu'au 27 août 2021, # 1150-2021 du 25 août 2021 jusqu'au 3 septembre 2021, # 1172-2021 du 1<sup>er</sup> septembre 2021 jusqu'au 10 septembre 2021, # 1200-2021 du 8 septembre 2021 jusqu'au 17 septembre 2021, # 1225-2021 du 15 septembre 2021 jusqu'au 24 septembre 2021, # 1251-2021 du 22 septembre 2021 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2021 et # 1277-2021 du 29 septembre 2021 jusqu'au 8 octobre 2021 ;

ATTENDU l'Arrêté ministériel # 2020-004 du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

ATTENDU le décret # 223-2020 du 24 mars 2020 qui prévoit diverses mesures pour protéger la santé de la population ;

ATTENDU le décret # 689-2020 du 25 juin 2020 modifiant les mesures précédentes et permettant les rassemblements dans la mesure où les consignes de distanciation sont applicables, modifié par l'ajout de niveaux d'alerte, actuellement « vert » pour la région ;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont été préalablement avisés de la tenue de la présente séance par convocation par voie de courriel ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Malo, APPUYÉ par madame Marie-Claude Déziel et IL EST unanimement RÉSOLU par les conseillers présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE cette séance soit tenue publiquement.

#### **AG-1146-10-2021**

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation à la présente séance ordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Julie Moreau, APPUYÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les conseillers présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté.

#### **3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX**

#### **AG-1147-10-2021**

#### **3. a) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL LE 19 JUILLET 2021 À 18 H 30.**

ATTENDU que tous les membres du conseil ont obtenu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération le 19 juillet 2021 dans les délais prescrits pour procéder à son approbation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par madame Marie-Claude Déziel et IL EST unanimement RÉSOLU par les conseillers présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le lundi 19 juillet 2021 à 18 h 30 soit et est approuvé tel que rédigé.

#### **4. ADMINISTRATION, FINANCES ET QUALITÉ DES SERVICES.**

#### **4. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.**

La présidente, madame Gisèle Dicaire, fait rapport au conseil.

La conseillère, madame Julie Moreau, fait rapport au conseil.

Le conseiller, monsieur Joseph Dydzak, fait rapport au conseil.

4. b) DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2021 ET DES PROJECTIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE EN COURS DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL.

Le conseil prend acte, conformément aux dispositions de l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, du dépôt par la trésorière, madame Lise Lavigne, des états comparatifs pour les revenus et dépenses au 31 août 2021 et pour les projections budgétaires de l'exercice courant de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel jusqu'au 31 décembre 2021.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE

5. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Le conseiller, monsieur Maxime Bélanger, fait rapport au conseil.

**AG-1148-10-2021**

5. b) MISE À JOUR DU PLAN DES MESURES D'URGENCE ET ÉLABORATION DE 7 PLANS PARTICULIERS À LA RÉGION – MANDAT À STRATJ – DOSSIER # SI-202110-74.

ATTENDU l'offre de service obtenue de StraTJ Mesures d'urgence datée du 21 avril 2021 pour la mise à jour du Plan de sécurité civile et l'élaboration de sept plans particuliers (PPI) pour les risques les plus probables pour notre territoire dont « Évacuation/confinement » et « Panne électrique prolongée », pour la région aux montants respectifs de 4 200.00 \$ \$ et de 3 600.00 \$ plus les taxes applicables ;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Pierre Tessier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Maxime Bélanger, APPUYÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les conseillers présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la recommandation précitée et accepte l'offre de services de StraTJ telle que formulée et lui attribue le mandat # SI-202110-74 pour la mise à jour du Plan de mesures d'urgence et l'élaboration de 7 plans particuliers, le tout en collaboration avec le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Pierre Tessier qu'il mandate à signer pour et au nom de la Ville centre, le contrat à intervenir.

QUE ce conseil affecte à ces dépenses un montant de 7 800.00 \$ plus les taxes applicables du surplus accumulé non affecté de l'agglomération (59-11015-000).

**AG-1149-10-2021**

5. c) ABROGATION DES RÉSOLUTIONS # AG-1117-04-2021 ET # AG-1090-12-2020 ET ACHAT D'UNE REMORQUE FERMÉE POUR LE SAUVETAGE HORS ROUTE.

ATTENDU l'achat autorisé d'une remorque fermée pour le sauvetage hors route par ce conseil par la résolution # AG-1090-12-2020 modifiée par la résolution # AG-1117-04-2021 ;

ATTENDU que le fournisseur Remorque En Direct a confirmé ne pouvoir livrer la remorque dans les dimensions et au prix souhaités ;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Pierre Tessier, pour annuler ce contrat ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Maxime Bélanger APPUYÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les conseillers présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE ce conseil abroge les résolutions # AG-1090-12-2020 et # AG-1117-04-2021 et annule le contrat # SI-202012-106 à toutes fins que de droit.

**AG-1150-10-2021**

5. d) ACHAT D'UNE REMORQUE FERMÉE POUR LE SAUVETAGE HORS ROUTE – DOSSIER # SI-202110-75.

ATTENDU la demande de gré à gré auprès d'un fournisseur de remorques et la réception de l'offre de *Remorques Montréal* pour une remorque de modèle Team Spirit 2022 de 102" x 20' à double essieux (torsion 3 500 lb) au montant de 11 250.00 \$ plus les taxes applicables livrable fin octobre/début novembre ;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Pierre Tessier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Julie Moreau, APPUYÉ par monsieur Bernard Malo et IL EST unanimement RÉSOLU par les conseillers présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la recommandation précitée et autorise l'achat de la remorque pour sauvetage hors route de la compagnie Remorques Montréal et lui attribue le contrat # SI-202110-75 au montant de 11 250.00 \$ plus les taxes applicables (12 934.69 \$ toutes taxes comprises).

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire # 63-310200-000 (transfert aux activités d'investissement).

## **6. RÉSEAU ARTÉRIEL**

### **6. a) RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS.**

Le conseiller, monsieur Bernard Malo, fait rapport au conseil.

**AG-1151-10-2021**

### **6. b) SERVICES PROFESSIONNELS ADDITIONNELS POUR LA SURVEILLANCE – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU QUAI MUNICIPAL – ÉQUIPE LAURENCE – DOSSIER # TP-202009-64.**

ATTENDU la résolution # AG-1058-09-2020 du 21 septembre 2020 attribuant à Équipe Laurence Inc. le contrat # TP-202009-64 pour la préparation des plans et devis et surveillance tel qu'il appert à leur soumission # OS-4813 au montant de 11 550.00 \$ plus les taxes applicables (13 279.61 \$ toutes taxes comprises) ;

ATTENDU que la firme Groupe Laurence a fourni une offre de service # OS-6576 datée du 23 août 2021 au montant de 5 000.00 \$ plus les taxes applicables pour la finalisation de la surveillance pour le quai municipal ;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service des travaux publics et services techniques, monsieur Claude Gagné, ing., mentionnant que cette soumission est jugée raisonnable compte tenu que c'est un dossier de suivi lors des diverses soumissions et de la construction répartie sur près d'un (1) an ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Malo, APPUYÉ par monsieur Joseph Dydzak et IL EST unanimement RÉSOLU par les conseillers présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE le conseil accepte la recommandation précitée et accorde un montant additionnel à Groupe Laurence inc. à même son contrat # TP-202009-64 au montant total de 5 000.00 \$ plus les taxes applicables (5 748.75 \$ toutes taxes comprises).

QUE cette dépense soit payable à même le règlement # AG-046-2019 modifié par les règlements # AG-046A-2021 et # AG-046B-2021.

## **7. COMMUNICATIONS, CULTURE ET PROMOTION TOURISTIQUE**

### **7. a) RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS.**

La conseillère, madame Marie-Claude Déziel, fait rapport au conseil.

## **8. CORRESPONDANCE**

## **9. AFFAIRES NOUVELLES**

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**AG-1152-10-2021**

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Étant 19 h, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Malo, APPUYÉ par madame Julie Moreau et IL EST unanimement RÉSOLU par les conseillers présents et ADOPTÉ de lever la séance.

(signé)

Madame Gisèle Dicaire  
Présidente

(signé)

Madame Judith Saint-Louis  
Greffière